

# CONCOURS SCOLAIRE PHILIPPE-SENGHOR

## 2011-2012

### RÈGLEMENT

Lancé en 2006, le Concours scolaire Philippe Senghor invite des élèves francophones à poursuivre l'histoire commencée par un écrivain de renom et à accompagner ce récit d'illustrations personnelles.

Au terme de chaque session, les meilleures contributions sont regroupées en une publication diffusée dans les écoles partenaires du Concours et, plus largement, dans l'espace francophone.

Le Concours Philippe-Senghor bénéficie de l'aide de l'Organisation internationale de la Francophonie et du ministère français de la Culture et de la Communication (Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France).

## 1 - Conditions de participation

Le Concours est ouvert aux élèves du dernier cycle de l'enseignement élémentaire d'un certain nombre d'écoles où le français n'est pas la langue maternelle.

Les établissements français de l'AEFE ne sont pas autorisés à concourir.

En 2011, il est proposé aux élèves-candidats d'achever et d'illustrer, individuellement ou en groupe, une histoire commencée par Emna Belhaj Yahia. Tous les éléments d'inspiration seront acceptés, à l'exception de ceux qui emprunteraient à des fictions déjà existantes sur les médias (séries télévisées, bandes dessinées...).

Les écoles participantes remettront au maximum trois manuscrits au Service de coopération et d'action culturelle (COCAC) de l'ambassade de France du pays où elle se trouvent.

### Aspect technique pour le texte :

Les histoires écrites et dactylographiées individuellement ou collectivement comporteront 750 mots environ. La longueur des textes est fixée à 2 pages dans un format A4. Leur rédaction finale devra si possible être dactylographiée en corps 12, avec un interlignage de 1,5. La police de caractères sera de l'Arial ou du Times New Roman.

**Nous tenons à rappeler que :**

- **il est fait appel à l'imagination et à la créativité des enfants ainsi qu'à leur vision particulière du monde.** De ce fait, l'enseignant devra veiller à **respecter** les récits que les élèves lui proposent et à éviter autant que possible d'en reprendre ou d'en modifier la forme (les mots empruntés à l'environnement local de l'élève sont à garder entre guillemets, une note de bas de page en donnant cependant le sens) ;
- les élèves peuvent concourir individuellement ou collectivement. Dans ce dernier cas, il est demandé aux enseignants de répartir **les élèves par groupes de cinq.** Une telle structuration des effectifs de la classe permettra de constituer des ateliers de création (littéraire et iconographique) et d'éviter une trop grande dispersion des candidatures individuelles (étant par ailleurs entendu que chacun des cinq élèves du groupe sélectionné sera distingué individuellement).

### **Aspect technique pour les dessins :**

Pour des raisons de droit d'auteur, les photos prises dans leur intégralité dans un magazine devront être refusées; à l'inverse, un montage qui reprend des éléments d'une ou plusieurs photos pour en faire un collage pourra être accepté. Il faudra un minimum de 6 dessins ou collages en couleurs.

Il est impératif qu'il y ait le même nombre de dessins horizontaux que verticaux soit, au minimum, 3 dessins horizontaux et verticaux.

Pour des raisons de transparence de papier, il est demandé que les dessins n'occupent qu'un seul côté de la feuille de papier, l'autre face restant blanche.

### **Aspect technique pour le jury national :**

Dans chaque pays participant, les manuscrits seront examinés par un jury national composé de représentants du ministère de l'Éducation, de l'ambassade de France (COCAC) et des personnalités de son choix.

Ce jury choisira les trois meilleurs manuscrits avec leurs dessins avant de les faire envoyer, par les soins du COCAC, à l'adresse postale suivante :

**Ambassade de France - Institut Français de Coopération,  
87 avenue de la Liberté BP180- 1080 Tunis – TUNISIE.**

Les contributions des élèves (textes et illustrations) pourront être envoyées soit aux Services culturels français de proximité (Institut français local, centre culturel...), soit directement au COCAC de l'ambassade de France auprès du pays participant.

Les textes devront être saisis sur ordinateur et envoyés par le COCAC aux adresses suivantes :

- **Khalladi\_ali@yahoo.fr**
- **concours.psenghor@francophonie.org**

Le jury national chargé de sélectionner les trois meilleurs manuscrits aura la responsabilité de les envoyer impérativement accompagnés chacun de :

- la photo de classe et/ou des auteurs (textes et dessins)
- leurs signatures sur une feuille A4 séparée
- la fiche de participation ci-après dûment remplie par l'enseignant encadreur :

**Fiche de participation** (à faire remplir par les enseignants en caractères majuscules)

*Nom complet de l'établissement :*

*Adresse postale de l'établissement :*

*Liste de participants (groupe de 5 élèves maximum) :*

*(Pour chaque élève participant) :*

*Prénom :*

*Nom :*

*Age :*

*Classe :*

*Enseignant encadreur :*

*Signature des élèves :*

À Tunis, un jury d'enfants de plusieurs nationalités choisira parmi ces manuscrits celui qui pour chaque pays sera édité.

La participation au Concours est gratuite. Aucun frais d'inscription n'est demandé.

## **2 - Calendrier**

### **Décembre 2011**

Lancement du Concours et envoi des pièces suivantes :

- l'historique du Concours
- le règlement
- l'affiche
- le texte d'Emna Belhaj Yahia

### **29 Février 2012**

Réception des dossiers complets (se référer au chapitre « Aspect technique pour le jury national »).

## **3 - Critères d'appréciation des jurys :**

Seuls les manuscrits ayant respecté les conditions de participation fixées seront examinés par le jury.

### **Les critères d'appréciation seront les suivants :**

- l'« authenticité » de l'écriture des enfants
- L'originalité du récit (et notamment son éventuel ancrage dans le « vécu des enfants »)
- Les capacités d'imagination
- La construction du récit
- la richesse de l'illustration (collages, découpages, dessins, peintures)

Un livret pédagogique est mis à la disposition des écoles dans le livre qui sera édité.

## **4 - Récompenses :**

Le manuscrit gagnant de chaque pays sera édité dans un livre qui réunira l'ensemble des textes retenus. Ce livre largement diffusé dans les écoles des pays participants ne peut être vendu.

Chaque pays organisera sur place la proclamation des résultats locaux du Concours et récompensera, au-delà de ces résultats, les meilleurs manuscrits, en donnant tout l'éclat nécessaire à cet événement.

Des livres de littérature pour la jeunesse en langue française seront offerts par les COCAC aux bibliothèques scolaires.

Les lauréats de chaque pays recevront des prix par le biais des services culturels de leur ambassade ou représentation de leur pays en place en Tunisie. Une remise des prix officielle sera organisée dans chaque pays participant à l'appréciation des autorités nationales.

## **5 - Droits :**

Toutes les productions réalisées dans le cadre du Concours (textes, illustrations, éventuellement enregistrements sonores et filmés) seront libres de tout droit.

Pour tout renseignement concernant le Concours, s'adresser à :

→ **Mme Colombe Anouilh d'Harcourt**

*Téléphone : 00 33 6 03 00 63 57*

**[concours.psenghor@francophonie.org](mailto:concours.psenghor@francophonie.org)**

→ **M. Ali Khalladi**

*Téléphone : 00 216 24 44 98 54*

**[Khalladi\\_ali@yahoo.fr](mailto:Khalladi_ali@yahoo.fr)**

**ASSOCIATION CONCOURS SCOLAIRE PHILIPPE-SENGHOR**

3 rue du 29 juillet - 75001 Paris (F) Tél : + (33) 06 03 00 63 57

Courriel : **[concours.psenghor@francophonie.org](mailto:concours.psenghor@francophonie.org)**